

Fiche signalétique - Enquêtes, sources

# Enquête suisse sur la structure des salaires

## **Description**

L'enquête sur la structure des salaires (ESS) est un sondage écrit, réalisé tous les deux ans auprès des entreprises en Suisse. Elle permet de décrire régulièrement, à partir de données représentatives, la structure des salaires dans l'ensemble des branches économiques des secteurs secondaire et tertiaire. Elle s'intéresse non seulement à la branche économique et à la taille de l'entreprise concernée, mais aussi aux caractéristiques individuelles des salariés et des postes de travail.

L'ESS a été effectuée la première fois en 1994 (année de référence). Afin d'adapter l'offre d'information aux besoins nationaux et internationaux, l'ESS a été révisée en 2012. Certaines variables ont ainsi été modifiées, mais néanmoins la continuité des résultats précédents reste en grande partie garantie.

## Méthodologie

#### Type d'enquête

Enquête par échantillonnage, écrite, auprès d'environ 35'000 entreprises privées et publiques resp. administrations avec environ 1,6 millions de personnes salariées (situation pour l'ESS 2014). La participation à l'enquête est obligatoire pour les entreprises.

#### Échantillonnage

L'enquête se fonde sur un échantillon aléatoire complexe. Les entreprises du secteur privé sont réparties dans environ 2000 strates (situation 2014) selon trois critères : la taille des entreprises (3 classes), la branche économique (39 classes) et l'appartenance géographique (7 grandes régions, 8 cantons et 1 ville). L'échantillon du secteur public est également tiré selon des critères spécifiques. Les taux de tirage sont calculés de façon à ce que la dispersion espérée soit inférieure à 5% dans chaque strate. En 2012, le taux de réponse brut s'est élevé à 82%..

### Univers de base

Emplois salariés (selon le concept intérieur) des entreprises des secteurs secondaire et tertiaire comptant 3 emplois au minimum. Depuis le début de l'ESS (1994), les données sur les salaires de l'administration et des entreprises fédérales sont également relevées. Depuis 1998, l'enquête fournit en plus des données sur les salaires dans le secteur public cantonal, depuis 2006, sur les salaires communaux et dès 2012 sur les salaires des églises. Jusqu'en 2010, l'enquête ne prenait pas en compte les personnes en apprentissage, les stagiaires, les personnes salariées travaillant à domicile, les personnes rémunérées uniquement à la commission, celles dont les activités professionnelles se déroulent en majeure partie à l'étranger et les personnes touchant un salaire réduit par rapport à leur degré d'activité (p. ex. SUVA, Al etc.). A partir de 2012 toutes ces catégories de personnes salariées sont prises en compte.

#### Caractères relevés:

## Entreprises:

- Nombre de personnes salariées
- Type d'accord salarial

#### Personnes salariées:

- Numéro AVS en tant que clé de passage pour les données démographiques telles que sexe, état civil, âge et nationalité (Suisses/ses et étranger/ères par catégorie de séjour)
- Formation
- Position professionnelle
- Profession exercée
- Date d'entrée dans l'entreprise
- Type de contrat
- Durée du travail

- Jours de vacances
- Salaire brut du mois d'octobre (Salaire de base et indemnités pour travail en équipe et autres primes de pénibilité)
- Allocations familiales
- Cotisations sociales (part employé/e)
- 13è salaire, 14è et suivants
- Rétribution des heures supplémentaires
- Paiements spéciaux
- Numéro REE en tant que clé de passage permettant d'identifier le lieu de travail et l'activité économique des établissements

-

# Degré de régionalisation

Suisse, grandes régions

## Période de référence

Mois d'octobre

# Bases légales

Loi du 9 octobre 1992 sur la statistique fédérale (LSF) et ordonnance du 30 juin 1993 concernant l'exécution des relevés statistiques fédéraux (RS 431.012.1)

# Organisation

Information LOHN +41 58 46 36429 lohn@bfs.admin.ch

Informations pour les scientifiques et les chercheurs concernant des enquêtes de l'OFS: Centre de compétences suisse en sciences sociales (FORS)